



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 27 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-sept mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**
Nombre de conseillers municipaux présents : **22**
Nombre de votes contre : **0**
Nombre d'abstentions : **0**
Nombre de votes pour : **29**
Nombre de suffrages exprimés : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal le 20 mars 2018

Présents : Christian DUMAS, Amaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Hélyette SALAÜN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Nadège FONTAINE, Jean-Louis TOURET, François LENHARD, Michèle LUCAS, Christine CABEZAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoit COQUAND, Bernard HOUZEAU.

Absents excusés :

Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN,
Laurent JOLLY, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Magalie PIAT, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,
Catherine MAIGNAN, ayant donné pouvoir à Amaud JEAN,
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Roselyne RAVARD,
Patricia MARTIN, ayant donné pouvoir à Nicole PERLY.

Début de la séance : **19h00**

Fin de la séance : **21h58**

Secrétaire : **Guillaume GUERRÉ**

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DL.18.014 - ZAC les Jardins du Bourg – Cession parcelle AW 1068

Guillaume GUERRÉ expose :

La ville d'Ingré est propriétaire de la parcelle cadastrée AW 1068 d'une superficie de 28 m² située à l'Ouest des 14 logements intermédiaires séniors

Cette parcelle se trouve dans l'emprise du lot A0 bis pour lequel la SEMDO a déposé un permis de construire.

En vue de l'acte de VEFA avec le groupe 3F relatif au lot A0 bis, il convient que la SEMDO devienne propriétaire de ces 28 m².

Considérant que l'article 8 du Traité de Concession d'Aménagement signé le 04 décembre 2013, relatif aux modalités d'acquisition et de libération des immeubles stipule :

« La SEMDO sollicitera l'avis des Domaines sur l'estimation des terrains et procédera à l'acquisition des terrains nus et non aménagés appartenant à la collectivité, au prix de 12€/m², par tranches, correspondant à des phases de viabilisation et de commercialisation. »

Considérant que l'acquisition envisagée concerne 28m².

Après présentation en commission « Aménagement du Territoire, Travaux et Espaces verts » du 7 mars 2018, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser :

- La cession de la parcelle cadastre AW n°1068p d'une superficie de 28m² au prix de 12€ le m² soit un montant total de 336 € (trois cent trente-six euros) à la SEMDO
- Que les frais relatifs à la transaction, soient à la charge de l'acquéreur,
- Monsieur le Maire ou Monsieur le Conseiller Municipal délégué à l'Urbanisme et à l'Aménagement du Territoire assurant sa suppléance, à signer les actes authentiques qui seront dressés par l'étude de notaires d'INGRE,

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 3 avril 2018

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 3 avril 2018

Publication le : 4 avril 2018

Notification le : 4 avril 2018



Le Maire

Christian DUMAS.

Acte à classer

DL-18-014

1

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-04-03T15-25-16.00 (MI210301354)

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20180327-DL-18-014-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : ZAC les Jardins du Bourg - cession parcelle AW

Date de décision : 27/03/2018



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.5. Autres actes de gestion du domaine public
3.5.3. Autres actes.Acte : DL.18.014-ADT-ZAC les Jardins du Bourg - Cession parcelle AW 1068.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 03/04/18 à 15:25

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 03/04/18 à 15:25

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 03/04/18 à 15:31